

# Présentation du pôle SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La performance en matière de santé et de sécurité au travail est aujourd'hui un élément clé d'une compétitivité durable.

Tous les acteurs de l'entreprise, chacun à son niveau de responsabilité, participent à la prévention des risques en santé et sécurité au travail et doivent l'intégrer comme une priorité et une mission de premier ordre.

Les prestations d'ACOR (audit conseils et formation) sont fortement empreintes de pédagogie afin que tous, de l'opérateur de production lors des formations réglementaires, à l'encadrement pour mettre en œuvre une politique d'entreprise, s'inscrivent dans une démarche d'amélioration. Pour cela : donner du sens, développer des compétences opérationnelles dans le respect de l'expérience de chacun.

## Nos 4 moyens d'action

- Formations standards Inter / intra et sur mesures
- Formations de formateurs
- Audits et diagnostic
- Conseils et accompagnement

## Nos domaines de compétences

- Prévention Santé au travail : Risques psychosociaux, TMS, pénibilité,...
- Management de la prévention des risques : Evaluation des risques, CHSCT, ...
- Culture sécurité / facteur humain, sensibilisation, management – leadership, ...
- Management Qualité, Sécurité, Environnement : ISO 9001, MASE, OHSAS18001, ISO 14001
- Formations réglementaires en sécurité : SST, PRAP, travail en hauteur, habilitation électrique, Incendie, CACES®, AIPR...

## Exemples de prestations

- Refonte de la procédure "Plan de prévention" et des outils associés, (guide technique, analyse de risque,...), formation sur la partie réglementaire/procédure et sur la montée en compétence sur l'analyse des situations de travail.
- Mise à jour du document unique par l'implication de l'ensemble des acteurs et formation de référents. Intégration des risques psychosociaux.
- Diagnostic sur les risques liés au TMS et préconisation d'un plan d'actions ciblés
- Diagnostic sur le risque électrique, élaboration d'un plan de formation, préconisation sur la mise en place de procédure (consignation,...), sur les EPI, formation des référents et du personnel.
- Audit de conformité réglementaire en sécurité et sur la culture sécurité.
- Mise en place d'un référentiel interne de formation à la conduite de chariot automoteur et formation de formateurs et évaluateurs.
- Management du risque incendie, accompagnements organisationnels et techniques, formation du personnel, exercices de tests (intervention et évacuation)
- Accompagnement à la mise en place du référentiel d'amélioration de la sécurité MASE et suivi de la certification.
- Organisation de journées sécurité annuelles